

## Principe

Mars 2018

Dans une logique de réduction des besoins énergétiques, il est primordial d'optimiser le fonctionnement de son installation de chauffage : « chauffer où il le faut, quand il le faut ! ». Les bâtiments à usages ponctuels et irréguliers (ex : vestiaires sportifs, salles de réunion, salles associatives, foyers/clubs house, etc) sont soumis à cette problématique.

La mise en œuvre d'une temporisation permet aux usagers d'actionner le chauffage de manière simple et pour des durées définies (ex : 2 heures). En cas d'utilisation prolongée, les usagers peuvent à nouveau enclencher le chauffage pour une période supplémentaire.

Cette solution facilite la gestion pour les responsables des bâtiments comme pour les usagers. Elle peut être utilisée seule ou en complément des organes de programmation ou de régulation (cf fiche Bonne pratique / réglage n°4).

## Détails techniques

Généralement ce principe est mis en œuvre à l'aide d'un contacteur temporisé. La commande peut se faire par le biais d'un bouton poussoir. Un voyant lumineux peut matérialiser le fonctionnement aux utilisateurs.



En fonction du système de chauffage, la temporisation est différente.

**Chauffage électrique :**

- Sans régulation : possibilité d'agir directement sur le circuit de chauffage en « tout ou rien ».
- Avec régulation programmable : la temporisation peut faire la bascule entre un mode « confort » et un mode « réduit ».

**Chauffage sur boucle d'eau chaude :**

- Sans régulation : possibilité d'agir directement sur le fonctionnement des circulateurs en « tout ou rien ».
- Régulation en fonction de la température intérieure : la temporisation va permettre au régulateur de passer du mode « confort » au mode « réduit ». Ce dernier agira classiquement sur le fonctionnement de la vanne 3 voies motorisée.
- Régulation en fonction de la température extérieure : la temporisation se fera sur le régulateur qui viendra moduler la loi d'eau en passant d'un mode « confort » à une mode « réduit ».

**Remarque :** Il convient d'être vigilant quant à l'inertie du bâtiment et du système de chauffage. En effet, la temporisation est d'avantage adaptée à une installation dont la montée en température est rapide.

## Éléments financiers

Pour une installation réalisée par une entreprise, il faut généralement compter aux alentours de **400€** (à définir en fonction des contraintes électriques liées à l'installation existante). Ces travaux peuvent également être réalisés en régie avec les connaissances et les habilitations nécessaires.